

CORRECTION

A la page 10 du présent travail, se trouve la phrase suivante : “ On a dit que le premier LeSieur “ venu en Canada était originaire de Larochelle en “ France. C’est peut-être vrai, mais la preuve positive de ce fait nous manque.”

Il y a plus d’un an que ce travail est fait, et on va voir que la réserve exprimée sur le lieu d’origine de notre premier Charles LeSieur n’était pas sans raison. LeSieur ne venait pas de Larochelle, mais d’Osseville, de la Bassse Normandie, évêché de Coutances. Ce fait est maintenant prouvé par le contrat de mariage de ce même Charles LeSieur, fait au Cap de la Madeleine, le 11 oct. 1671, par Jean Cusson, Notaire Royal.

Les actes de ce notaire, établi au Cap dès 1656, n’avaient pas été classifiés comme les greffes des autres notaires du district de Trois-Rivières, dans les voutes des archives, et leur existence même était devenue douteuse.